

**GENERAL EXECUTORY DECREE****DÉCRET GÉNÉRAL EXÉCUTOIRE****Concerning Holy Week and Easter****Au sujet de la Semaine sainte
et de Pâques**Context

The Easter Triduum is the most important feast in the Christian calendar, commemorating as it does the most important mysteries of our faith. The COVID-19 pandemic severely restricted the ability of the Church to celebrate Easter last year.

We know that, still this year, there will be people who cannot attend the Easter celebration in a church. Following the recent positive experience of Ash Wednesday, the Diocese of Sault Ste. Marie will be offering the faithful the chance to renew their baptismal promises and be blessed with holy water in their homes.

With regards to celebrations in churches, we have learned much in the past year and have gained in experience regarding the measures that must be taken in order to pray as a community together. Given the particular nature of the ritual of Holy Week, the following directives are also meant to assist all of us to safely prepare for and celebrate the joy of Easter.

Contexte

Le triduum pascal est la fête la plus importante au calendrier chrétien puisqu'il commémore les mystères les plus importants de notre foi. L'an dernier, la pandémie de la COVID-19 a restreint considérablement la capacité de l'Église à célébrer Pâques.

Nous savons que, encore cette année, certaines personnes ne pourront pas participer à la célébration pascale dans une église. Suite à la récente expérience positive vécue le mercredi des cendres, le Diocèse de Sault Ste-Marie offrira aux fidèles l'occasion de renouveler leurs promesses de baptême et d'être bénis avec de l'eau bénite dans leurs foyers.

En ce qui concerne les célébrations dans les églises, nous avons beaucoup appris au cours de l'année dernière et nous avons acquis de l'expérience quant aux mesures à prendre pour prier ensemble en tant que communauté. Compte tenu de la nature particulière du rituel de la Semaine sainte, les directives suivantes visent également à nous aider à préparer et à célébrer en toute sécurité la joie de Pâques.

DIRECTIVES

Easter ritual at home

1. The ritual appended to this decree may be used by the faithful to celebrate elements of Easter in their homes. Members of the faithful may approach their parish to obtain the ritual, tapers, and a small bottle of holy water.
2. A PDF form of the ritual as well as a video explaining and demonstrating the blessing with holy water will be made available on the diocesan website.
3. All health protocols imposed by public health authorities must be respected for the distribution of the tapers, the bottles and the rituals to the public. In particular, those packaging them must sanitize their hands, and proper distancing and mask wearing protocols should be respected in the handing over of the materials for the ritual.
4. Many of our households include people who do not share the Catholic faith but who may wish to participate in this time of prayer. They are welcome to participate in the prayer ritual provided that they (or their parent or guardian) freely request it.
5. Any holy water remaining after the conclusion of the time of prayer is still blessed and so should be treated with respect. It may continue to be used for the blessing of the members of the household throughout the Easter season. Indeed, members of the faithful may approach their parishes to have the bottles refilled. If they wish to dispose of the holy water it should be poured into the ground. Holy water should not be flushed down a sink or toilet.

DIRECTIVES

Rituel pascal vécu au foyer

1. Afin de célébrer certains éléments de Pâques dans leur foyer, les fidèles pourront utiliser le rituel annexé à ce décret. Ils pourront se rendre à leur paroisse pour se procurer le rituel, des cierges et une petite bouteille d'eau bénite.
2. Le rituel en format PDF ainsi qu'une vidéo qui explique et illustre la bénédiction avec l'eau bénite sera disponible sur le site web diocésain.
3. Tous les protocoles sanitaires imposés par les autorités de santé publique doivent être respectés lors de la distribution aux gens des cierges, des bouteilles et des rituels. En particulier, les personnes qui les emballent doivent se désinfecter les mains. Lors de la remise du matériel à utiliser pendant le rituel, les protocoles appropriés de distanciation et de port du masque doivent être respectés.
4. Plusieurs de nos foyers incluent des gens qui ne partagent pas la foi catholique mais qui voudraient participer à ce temps de prière. Ils sont invités à participer au rituel de prière, pourvu qu'ils (ou leur parent ou tuteur) le demandent librement.
5. Toute eau bénite qui n'est pas utilisée pendant ce temps de prière demeure toujours bénite et doit donc être traitée avec respect. On pourra continuer de l'utiliser pour bénir les personnes du foyer tout au long de la saison pascale. En effet, les fidèles pourront faire remplir leur bouteille à leur paroisse. S'ils veulent disposer de l'eau bénite, ils doivent la verser dans le sol. L'eau bénite ne doit pas être versée dans la toilette ni dans l'évier.

6. The tapers, bottles of holy water and copies of the rituals are to be distributed free of charge. People who wish to do so may make a voluntary donation to the parish to help cover the costs involved, and can receive a tax receipt for the full amount of their donation.

Palm Sunday

7. Parishioners unable to participate in the mass of Palm Sunday may nonetheless approach their parish to pick up palms after the service.

8. For the safety of all, there is not to be any processions with palms on Palm Sunday.

9. If the reading of the Gospel of the Passion is done with more than one reader, they are each to have their own copy of the text and their own microphone, all the while maintaining the necessary social distancing.

Holy Thursday

10. In accordance with a directive from the Holy See, the ritual of the washing of the feet, which was always optional, is to be omitted.

11. In accordance with the same directive, the procession with the Eucharist to the altar of repose is to be omitted. Instead, the Eucharist is to be placed back in the tabernacle, if it is close to the main altar, or on the main altar itself, for the purpose of adoration.

12. Adoration of the Blessed Sacrament within the tabernacle may take place in churches provided the usual health regulations concerning maximum capacity, social distancing, mask wearing, cleaning, contact tracing etc. are respected.

6. Les chandelles, les bouteilles d'eau bénite et les copies du rituel seront distribuées gratuitement. Les personnes qui le désirent peuvent faire un don volontaire à la paroisse pour aider à défrayer les frais encourus et peuvent recevoir un reçu d'impôt pour le montant total de leur don.

Dimanche des rameaux

7. Les paroissiens qui ne pourront pas participer à la messe du dimanche des Rameaux pourront néanmoins se rendre à leur paroisse afin de se procurer des rameaux après la célébration.

8. Afin d'assurer la sécurité de tous, il ne doit pas y avoir de processions avec les rameaux.

9. Si la lecture de l'Évangile est partagée par plus d'un lecteur, chaque lecteur doit avoir sa propre copie du texte et son propre micro, tout en maintenant la distanciation physique requise.

Jeudi saint

10. Conformément à une directive du Saint-Siège, le rituel du lavement des pieds, toujours facultatif, doit être omis.

11. Conformément à la même directive, la procession avec le Saint Sacrement jusqu'au reposoir doit être omise. Le Saint Sacrement doit plutôt être remis au tabernacle, si celui-ci est près du maître-autel, ou sur le maître-autel lui-même, à des fins d'adoration.

12. L'adoration du Saint Sacrement au tabernacle pourra avoir lieu dans les églises, pourvu que soient respectés les règlements sanitaires habituels en ce qui concerne la capacité maximale, la distanciation sociale, le port du masque, le nettoyage, le suivi des contacts, etc.

13. The stripping of the altar is to be done by a maximum of 1 or 2 persons, always maintaining the necessary social distance.

Good Friday

14. As with Palm Sunday, if the reading of the Gospel of the Passion is done with more than one reader, they are each to have their own copy of the text and their own microphone, all the while maintaining the necessary social distancing.

15. The procession for the veneration of the cross is to be omitted. Veneration shall take place from the pews during the Good Friday service ritual itself, and may be accompanied by a bow, a genuflexion, personal sign of the cross or another distanced gesture of piety. For the safety of all, proximate gestures such as kissing or touching the cross must be avoided.

16. The cross may be placed outside of the church after the Good Friday service is complete for the veneration by members of the faithful on an individual basis, following the same indications regarding gestures of piety.

17. The custom of meditating on the stations of the cross outside of the main liturgy may be maintained in parishes, as long as there is no movement in the church, whether by the leader of the meditations or by the faithful. The leader may offer the reflections from a lectern, and the faithful may face the appropriate station from their pews. As with Holy Thursday adoration, the usual health regulations concerning maximum capacity, social distancing, mask wearing, cleaning, contact tracing etc. must be respected.

13. Le dépouillement de l'autel doit être fait par une ou deux personnes, toujours en maintenant la distanciation sociale requise.

Vendredi saint

14. Tout comme au dimanche des Rameaux, si la lecture de l'Évangile est partagée par plus d'un lecteur, chaque lecteur doit avoir sa propre copie du texte et son propre micro, tout en maintenant la distanciation physique requise.

15. La procession pour la vénération de la croix sera omise. Les gens pourront vénérer la croix tout en demeurant dans leur banc pendant le rituel du vendredi saint; ils pourront s'incliner, se mettre à genoux, faire le signe de la croix ou poser à distance un autre geste de piété. Afin d'assurer la sécurité de tous, il faudra éviter des gestes de proximité tels que baiser ou toucher la croix.

16. La croix pourra être placée à l'extérieur de l'église après la célébration du vendredi saint afin de permettre aux fidèles de la vénérer individuellement, en suivant les mêmes directives au sujet des gestes de piété.

17. La coutume de méditer sur les stations du chemin de croix à l'extérieur de la liturgie principale peut être maintenue dans les paroisses, pourvu que ni l'animateur des méditations ni les fidèles ne circulent dans l'église. L'animateur peut se placer devant un lutrin pour faire les réflexions, et les fidèles peuvent faire face à la station appropriée en restant dans leurs bancs. Comme pour l'adoration du Jeudi Saint, les directives sanitaires habituelles concernant la capacité maximale, la distanciation sociale, le port du masque, le nettoyage, la recherche des contacts, etc. doivent être respectées.

18. At the suggestion of the Canadian Conference of Catholic Bishops, the Holy Land collection normally taken on Good Friday is deferred this year to the Sunday before the Feast of the Exaltation of the Holy Cross, September 12, 2021.

Easter Vigil

19. The Easter candle will be lit within the sanctuary just prior to the Exultet. The blessing of the fire and the procession with the Easter candle are therefore omitted.

20. For the safety of all, the lighting of individual tapers, whether at the beginning of the ritual or at the renewal of baptismal promises, is omitted.

21. In order to limit the length of the ceremony, the readings for the Old Testament should be reduced to four or five selections. The shorter form for readings is preferred unless a reference found in a longer form is necessary for the homily.

22. The blessing of the people with holy water will not take place during the mass, but may be done outside of the church as people leave, always maintaining the necessary social distancing.

23. In the event there are baptisms, a pitcher of water is to be filled from the water in the font. All baptisms are to be done with water in that pitcher, without it being refilled from the font between baptisms. In that way, water that has touched the head of one person will not touch the head of another.

Easter Sunday

24. As with the Easter Vigil, the lighting of individual tapers at the renewal of baptismal promises, is omitted. The blessing of the

18. À la suggestion de la Conférence des évêques catholiques du Canada, la quête au profit de la Terre Sainte qui a normalement lieu le Vendredi saint est reportée cette année au dimanche précédant la fête de l'Exaltation de la Sainte Croix, le 12 septembre 2021.

Vigile pascale

19. Le cierge pascal sera allumé dans le sanctuaire immédiatement avant l'Exultet. La bénédiction du feu et la procession avec le cierge pascal seront donc omises.

20. Afin d'assurer la sécurité de tous, on n'allumera pas les petits cierges individuels au début du rituel ni lors du renouvellement des promesses baptismales.

21. Afin de limiter la longueur de la cérémonie, on choisira seulement quatre ou cinq lectures de l'Ancien testament. Il est préférable d'utiliser la version courte des lectures, à moins qu'une référence qui se trouve dans la version longue soit nécessaire à l'homélie.

22. La bénédiction du peuple avec l'eau bénite n'aura pas lieu pendant la messe, mais pourra se faire à l'extérieur de l'église lorsque les personnes quittent, toujours en respectant la distanciation sociale requise.

23. Si des baptêmes sont prévus, on remplit une cruche avec l'eau des fonts baptismaux. L'eau de cette cruche servira pour tous les baptêmes et ne doit pas être remplie à même les fonts baptismaux entre les baptêmes. De cette façon, l'eau qui a touché la tête d'une personne ne touchera pas la tête d'une autre.

Dimanche de Pâques

24. Comme pour la vigile pascale, on n'allumera pas les petits cierges individuels lors du renouvellement des promesses

people with holy water will not take place during the mass, but may be done outside of the church as people leave, always maintaining the necessary social distancing.

Other provisions

25. In some cultures there is a custom of blessing Easter Baskets. These may be blessed, but at a distance.

26. The rite of sprinkling with holy water, which can take place of the penitential act, is not to be used until further notice.

27. All other provisions currently in place for safe worship in our churches remain in force.

28. This decree is valid in both English and French, with each version aiding in the interpretation of the other. It takes effect upon its communication to the clergy of the diocese via email.

Given at Sudbury, the seat of the diocesan curia, the 19th day of March, 2021.



+Thomas Dowd
Diocesan bishop / évêque diocésain

baptismales. La bénédiction du peuple avec l'eau bénite n'aura pas lieu pendant la messe, mais pourra se faire à l'extérieur de l'église lorsque les personnes quittent, toujours en respectant la distanciation sociale requise.

Autres directives

25. Dans certaines cultures, c'est la coutume de bénir des paniers de Pâques. On pourra les bénir, mais à distance.

26. Jusqu'à nouvel ordre, on doit omettre le rite d'aspersion d'eau bénite qui autrement pourrait remplacer le rite pénitentiel.

27. Toutes les autres dispositions déjà en place dans le but de rendre le culte sécuritaire dans nos églises restent en vigueur.

28. Ce décret est valide en anglais et en français, chaque version aidant à l'interprétation de l'autre. Il entre en vigueur dès sa communication par courriel au clergé du diocèse.

Donné à Sudbury, le siège de la curie diocésaine, ce 19^e jour de mars 2021.



Jean Vézina
Chancellor / chancelier

